

ÊTRE ÉLU(E) AFVAC : UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF, BÉNÉVOLE, POUR UNE FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE INDÉPENDANTE

Pourquoi devenir Élu(e) AFVAC ?

- Être acteur et décideur de notre formation,
- Cultiver l'excellence pédagogique, faire progresser les compétences,
- Construire ensemble une formation scientifiquement indépendante,
- Développer l'intelligence collective au service de la profession et de la société,
- Être un maillon actif du bien-être animal et du concept « Une Seule Santé »,
- Poursuivre une démarche éco-responsable,
- Promouvoir les valeurs de la Charte Associative.

Comment ?

Tout vétérinaire **adhérent(e) de l'association**, quelle que soit son activité, peut se présenter aux élections qui ont lieu tous les 3 ans. L'AFVAC est une association qui fonctionne de manière démocratique et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les élections concernent :

- Les Bureaux des **Sections Régionales** (SR) composés de 9 membres élus pour 3 ans par les adhérents de leur Section,
- Les Bureaux des **Groupes d'Étude** (GE) composés de 7 membres élus pour 3 ans par les adhérents de leur Groupe,
- Les **Administrateurs Nationaux** (AN) au nombre de 16, élus par moitié tous les 3 ans par tous les adhérents de l'AFVAC, pour une durée de 6 ans.

Le Conseil d'Administration (CA) réunit les présidents des SR, les présidents de GE, et les 16 Administrateurs Nationaux.

A l'issue des élections, chaque bureau de SR et de GE élira un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) et désignera des référents pédagogie, écoresponsabilité, communication, bien-être animal et tout autre poste qui lui semblera nécessaire.

Dans quel objectif ?

- Organiser la formation continue vétérinaire de proximité, en choisissant les thèmes selon les attentes des vétérinaires de sa région,
- Organiser la formation continue vétérinaire dans une discipline, transmettre les actualités, animer les Conseils Scientifiques et en diffuser les conclusions (via l'établissement de consensus par exemple),
- Établir des relations efficaces et bienveillantes avec les permanents du Siège, qui assurent le support administratif, et avec les partenaires,
- Choisir des lieux de formations attractifs et conviviaux dans le respect des règles associatives,
- Donner de son temps pour rester maître de la formation continue et de sa propre formation,
- S'impliquer dans les dossiers professionnels et sociétaux.

Se présenter aux élections, c'est s'engager à :

- Adhérer à la Charte Associative de l'AFVAC (ci-jointe),
- Participer activement aux activités de son Bureau de SR, de GE ou du CA,
- Accepter le principe du bénévolat en qualité d'organisateur.

C'est aussi être en accord avec les valeurs de l'AFVAC :

Indépendance scientifique - Excellence pédagogique - Convivialité et confraternité